L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 11 NOVEMBRE 1887.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favoris pour le confortable traitement et pour vitesse des nouvelles électriques) partiront de la jetée No. 42 de la Rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit :

LA NORMANDIE, de Kersabiec, samedi 12 nov.
LA BOURGOGNE, Trangeul, samedi 19 nov.
LA CHAMPAGNE, Trant, samedi, 26 nov.

Prix du passage pour le Havre.

Première classe (clôt compris).....$80 et $100
Deuxième classe $60
Billets aller et retour à prix réduits.
Excursion, $75 avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à
J. B. DUDANT, Agt.,
61 rue Carondelet.

CHIGNELOMWELL
POUR NEW-ORLEANS.

Partant Mercredi 16 novembre à 8 A. M.
Cette ligne se compose des steamers suivants:
KNICKERBOCKER, HUDSON.
LOUISIANA, NEW ORLEANS.
Le steamer
LOUISIANA, Capt. Gager.
Arrivera de son quai au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0
Passage—Cabine.....$40
Entrepont.....20
Cette ligne prend du fret et donne des connais
ssements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.,
6 ... 1 an Rue Carondelet No 41

MANDEVILLE, COVINGTON ET LES SOURCES D'ABITA.

Le Steamer New Camelia.

A partir du 15 octobre 1887 quitte a Mandeville à l'arrivée des trains du chemin de fer Pontchartrain du dépot Bienvenue au pied des Champs Elysées comme suit :
Les MARDIS à l'arrivée du train de nuit.
Les JEUDIS à l'arrivée du train de nuit.
Les SAMEDIS à l'arrivée du train de 3 P. M.
DE RETOUR.
Le bateau quittera Madisonville les lundis à 6 A. M.
Ou à l'arrivée du matin à 7 A. M.
Ou à l'arrivée des vendredis à 7 A. M.
Les eaux et le temps le permettant, le bateau partira.
Prix ..... $1 00.
Excursion.....
Fret ... tous les jours à la gare du chemin de fer de Louisville & Nashville à Mandeville à la ... ted
W. G. COYLE, Agent,
18 oct No 47 rue Carondelet.

CHEMINS DE FER.

Queen and Crescent Route

New Orleans & Northeastern Railroad.

Lignes les plus directes et la plus prompte pour Bonneterre, Chattanooga, Cincinnati et tous les points du Nord-Est.

SUD-OUEST.
POUR LE NORD.

	No 2 Limited.	No 6 Local.
Dép. Nlle-Orléans	5 00 p m	8 00 a m.
Arr. Meridian	12 20 a m	3 00 p m.
Arr. Tuscaloosa	4 20 a m	6 12 a m
Arr. Birmingham	5 20 a m	10 10 a m.
Arr. Chattanooga	8 30 a m	6 00 p m
Arr. Cincinnati	7 00 p m	5 25 a m
Dép. Lexington	4 15 p m	8 12 a m.
Arr. Cincinnati	6 40 p m	6 10 a m.

POUR LE SUD.

	No 1 Limited.	No 5 Local
Dép. Cincinnati	9 00 a m	7 00 p m
Dép. Lexington	10 15 a m	11 50 p m.
Dép. Tuscaloosa	11 25 a m	1 20 a m
Dép. Meridian	4 30 p m	9 15 a m.
Dép. Birmingham	11 10 p m	4 00 p m
Dép. Tuscaloosa	12 15 a m	6 30 p m
Dép. Chattanooga	3 00 a m	9 00 a m.
Arr. Nlle-Orléans	9 35 a m.	3 40 p m.

J. M. KNIGHT Agent de Billets.
4 sept 20 1 janv 1888 34 rue St Charles.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS
—AND—
TEXAS RAILWAY.
Mississippi Valley Route.

Arrivée.		Départ.
No 1	7.00 A. M.	No 2 ..... 5.00 P. M.
No 3	6.25 P. M.	No 4 ..... 7.00 A. M.
No 5	10.00 A. M.	No 6 ..... 3.45 P. M.

Les trains No 5 et 6 sont les seuls qui dépendent de Nouvelle-Orléans et Mandeville. Les Nos 3 et 4 font les trains entre la Nlle-Orléans, Vicksburg et Greenville. Les Nos 1 et 2 portent des chars Buffet Pullman entre la Nlle-Orléans et Louisville.
Les correspondances de trains se font à Harrison pour Natchez et N. J. et C. à Vicksburg avec le N. O. & T. et le M. R. & T. à Memphis avec le Gulf Route Newport News & Mississippi Valley Railroad. L. & N. M. & C. et d'autres lignes.
Tous les trains arrêtent à Kenner.
JOHN BRADLEY,
Agent Général.
E. W. HOWE, G. P. & P. A.
E. T. REYNOLDS
Agent Commercial.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans, du Texas et de la Californie.
Southern Pacific Co., Atlantic System via Morgans La. & Tex. R. R. Pa Co.

Départ.	Arrivée à la N Orléans
Pacific Express. daily 7 15 am	Atlantic Express. daily 6 10 pm
San Antonio Ex. daily 5 20 pm	New Orleans Ex. daily 9 05 am

Chaque office entre New Orleans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman Sleepers entre la Nlle-Orléans, Galveston et Dallas par le San Antonio and New Orleans Express.
Les trains à Houston avec tous les chemins de fer du point. Billets à vendre et places données ... retour tous les jours au bureau de la Compagnie à Natchez.
A. C. BLUM, E. HINSON, Gen'l Manager.
T. G. SHEEVER, Trafic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.
17 mars-1an

Crescent Insurance Company.

67 et 69 rue du Camp.
NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie nationale en 184 Reorganisée comme compagnie de l'état Nouvelle-Orléans en 1880.

CAPITAL EN ARGENT $400,000

A ... pour des pertes plus de NEUF MIL LIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéance fixes de gré à gré ... des risques d'incendie.

W. R. LYMAN.....President
J. H. OGLESBY.....Vice Président
CHAS E. RICE.....Secrétaire

Directeurs :
Joseph Bowling, Chas M. Whitney,
Geo. W. Scott, J. H. Ogleby,
C. Mathieu, W. R. Lyman,
J. J. Reiss, Charle H. Dolson,
Louis Dufrey, R. C. Coulon,
R. F. W. Eackman, Charles Newman
Joseph Kohn, M. Gillis,
James I. Judd, Chas. A. Rice
D. R. Calder.

Voir nos garantanies en Louisiane, Texas, Mississippi et l'Arkansas.
10janl 87 —1an

CHARTE.

ETAT DE LA LOUISIANE, } Ville de la Nlle-Orléans. }

CE vingt-deuxième jour d'octobre, de l'an de N. S. mil huit cent quatre-vingt-sept.

Par devant moi : Anatole Anthony Ker, notaire de la ville de la Nlle Orléans, paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné et qualité, et en présence des témoins ci-après nommés, ont personnellement comparu les personnes dont les noms figurant et après, lesquelles déclarent que, se fondant sur les dispositions des lois de la Louisiane relatives à l'organisation de corporations dans cet Etat, elles se sont engagées, et par les présentes s'engagent, ainsi que ceux qu'elles représentent, à constituer une corporation dont l'objet, soumis aux règlements nécessaires, est établi ci après :

ARTICLE I.

Cette corporation sera connue sous le nom de "PELICAN BREWING COMPANY", et elle aura son siège à la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane. Les assignations seront adressées au président du Conseil de Direction, et, en son absence, au secrétaire. La dite corporation, avec droit de succession sous le nom et dessus, existera pendant une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans à partir de la présente date; elle est autorisé avec à engager ... contrat, à poursuivre et à être poursuivie par voie judiciaire. A posséder un sceau avec telle devise qu'elle jugera à propos d'adopter et qu'elle pourra altérer ou changer plus tard, à établir les règlements nécessaires à son administration; ces règlements pourront être modifiés à volonté; à recevoir, détenir, acheter, transférer et hypothéquer, sous son nom officiel, toute espèce de biens meubles et immeubles, à construire tous les bâtiments et édifices quelconques, avec machines, dont il aura besoin.

ARTICLE II.

Le but de cette corporation est d'acheter des propriétés vagues ou améliorées dans cette paroisse et d'y construire, maintenir et entretenir une brasserie pour la fabrication du *lager beer* et autres liqueurs fermentées, et de vendre les produits de la dite brasserie.

ARTICLE III.

Le capital de cette corporation est fixé à la somme de cent mille dollars ($100,000), avec le privilège de le porter à cent cinquante mille dollars ($150,000), divisé en deux mille (2,000) actions de cinquante dollars chacune, lesquelles seront payées de la manière suivante : Vingt cinq pour cent lorsque les souscriptions auront atteint le chiffre de vingt cinq mille dollars ($25 000); et ensuite quinze (15) pour cent tous les mois jusqu'à complet paiement. Au moment de payer les vingt cinq pour cent ci-dessus, chaque actionnaire sera tenu de fournir ses billets pour le reste du montant par lui souscrit, c'est-à-dire cinq billets à ordre tirés par lui à l'ordre de la "Pelican Brewing Company," chacun pour une somme égale à un cinquième de la balance due sur la souscription et payable comme ci-dessus.

Si un actionnaire quelconque refuse ou néglige de payer un de ces billets représentant un versement sur les actions par lui souscrites, dans les trente jours qui suivent le jugement rendu à ce sujet, et après un nouveau délai de trente jours qui lui sera signifié par écrit, les actions souscrites par lui délinquant ainsi que tous les versements qu'il aura déjà faits, seront censés abandonnés à la corporation par ledit actionnaire et seront déclarés forfaits par le Conseil de Direction à une assemblée régulière quelconque du dit Conseil. Dès que vingt cinq mille dollars ($25 000) du capital de la dite corporation auront été souscrits, et les formalités de la loi accomplies, la présente charte sera mise en vigueur et les opérations actives de la corporation commenceront.

Aucun actionnaire ne sera responsable des contrats passés par cette corporation au delà du ... qu'il possède. Aucun informalité dans l'organisation n'entraînera non plus la nullité de l'acte d'incorporation ni n'exposera un actionnaire à ... plus que la balance due si ... encore redevable à la corporation sur les actions qui il aura prises.

ARTICLE IV.

Les pouvoirs de corporation de cette corporation seront exercés par un conseil que toutes ses affaires administratives, par un Conseil de Direction composé de cinq actionnaires, une majorité desquels formera un quorum et chacun desquels devra posséder au moins dix actions du capital de la corporation.

Le troisième lundi du mois de décembre ... et tous les ans après, aura lieu l'élection par scrutin des directeurs de la corporation au ... ville de la Nouvelle-Orléans, de 10 heures du matin à 1 heures du soir. Avis des dits élections sera donné au moins dix jours d'avance ... dans les journaux publics de la Nouvelle-Orléans ... Ceux qui ont droit au vote pour chaque ... Chaque actionnaire aura le droit de voter ... autant d'actions qu'il aura souscrites ... Le président du Conseil de Direction ... Le Conseil de Direction s'ajoutera.

Si l'un des dites membres de la corporation ... pendant la durée de ... Conseil de Direction de la ... les ... ils pourront nommer un ... Conseil sont par le mort la démission ... directeur le Conseil ... Le président ... Le président ... Le président